

Image not found or type unknown



Droit des artisans demande d 'invalidite

Par **llorca**, le **22/05/2017** à **13:35**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

je suis artisan depuis 27 ans et suite a des soucis d'epaules j ai du mettre en suspends mon activité
j 'ai été opere de la droite et voila que la gauche me fait des miseres , il est donc prevu une operation
puis je pretendre à une invalidite sachant que je suis tailleur de pierre il va etre tres difficile de reprendre
merci de vos conseils